

**CONSEIL MUNICIPAL du 21 Octobre 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt et un octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TISSERAND Thérèse, 1<sup>ère</sup> adjointe, Monsieur le Maire étant excusé.

**Date de convocation** : 16 octobre 2020

**Présents** : Thérèse TISSERAND, Serge MEYRIEUX, Catherine PINJON, Guillaume SAGNES, Marie-Agnès GAGNOUD, Jean GALLIEN, Eric VANDERWEYEN, Fabienne DE LA ROCHE, Elisabeth CAMOULES, Fabrice GENTIL, Isabelle GARDIEN, Vincent COTTAZ, Alexandre PATTARD, Sylvain CHARLOT, Céline DUBOIS FOURNEL

**Excusés** : Jacques BERNARD, Ludovic LOMBARD, Carole MILLET, Véronique REGNAULT.

**Procuration** : 3, Jacques BERNARD à Guillaume SAGNES, Ludovic LOMBARD à Sylvain CHARLOT, Véronique REGNAULT à Céline DUBOIS FOURNEL

**Secrétaire de séance** : M. Alexandre PATTARD est désigné secrétaire de séance

La charte de l' élu local est remise par Mme TISSERAND à chaque conseiller

❖ **Procès verbal du Conseil municipal du 14 septembre 2020**

Adopté à l'unanimité

**ORDRE DU JOUR** :

- PERSONNEL : Modification tableau des emplois
- Accès parcelle par un chemin rural
- CCVDD : Commission du service Eau et Assainissement – gestion directe
- TE38 : gestion des Certificats d'Economie d'Energie
- Création commission municipale SECURITE + désignation des membres
- Modification règlement intérieur du service périscolaire (PJ)
- Avis sur le devenir de la Licence IV
- Echange sur le projet de règlement intérieur du conseil municipal (PJ)
- QUESTIONS DIVERSES

❖ **Lecture des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.**

- Travaux d'Amélioration confort été et ventilation de l'école : mission maîtrise d'œuvre confiée au cabinet VEYRIBAT de Veyrins-Thuellin pour la somme de 14 170 €
- Renouvellement de la convention fourrière animale auprès de la SACPA. Coût de 0.939 € H.T. par habitant par an.
- Urbanisme : 3 D.P, 1 A.T., 3 PC, 1 retrait PC

❖ **PERSONNEL : MODIFICATION du TABLEAU des EMPLOIS**

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des emplois par la création d'un poste d'adjoint technique à 145h par mois et la suppression du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 1<sup>ère</sup> classe à 145h par mois

❖ **Accès parcelle par un chemin rural**

Demande d'un administré pour avoir l'autorisation d'accès et de raccordements aux différents réseaux par le chemin rural n°23 afin de permettre la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle AC 125 au lieu-dit LEVA.

Adopté à l'unanimité

❖ **Commission du service Eau et Assainissement – gestion directe des VALS du DAUPHINE**

M. GALLIEN Jean est désigné à l'unanimité pour représenter la commune à cette commission.

❖ **TE38 : gestion des Certificats d'Economie d'Energie**

Signature d'une convention avec le TE38 afin que celui-ci porte les demandes de valorisation des certificats d'économie d'énergie issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la Commune.

Adopté à l'unanimité

❖ **Création commission municipal SECURITE + désignation des membres**

Il est apparu nécessaire de créer une commission SECURITE qui s'attachera aux situations à risques et aux problématiques engendrées afin d'y apporter des solutions dans la mesure du possible.

Cela concernera les problèmes sécurité routière et ceux des biens et des personnes

Membres candidats à la composition de cette commission :

Ludovic Lombard, délégué à la sécurité, Fabrice Gentil, Serge Meyrieux, Thérèse Tisserand, Elisabeth Camoules et Catherine Pinjon.

Adopté à l'unanimité

❖ **Modification règlement intérieur du service périscolaire (PI)**

A la demande de la commission scolaire, il est présenté le projet de règlement intérieur du service périscolaire.

Règlement qui doit permettre de définir les règles indispensables pour le bien être de tous et le bon fonctionnement du service.

Il comprend divers changements et informations supplémentaires :

- services communaux de substitution non obligatoires
- services ouverts aux enfants scolarisés à l'école de La chapelle (sans limite d'âge), aux enseignants, stagiaires et personnel communal
- Enfants sous la responsabilité du personnel communal
- Révision annuelle des prix selon l'indice des prix à la consommation
- personnel communal pas habilité à administrer des médicaments aux enfants
- PAI à présenter pour les enfants victimes d'allergies ou d'intolérance alimentaire - possibilité d'amener un panier repas
- Création d'un tarif « panier repas »
- Pas d'adaptation des menus aux spécificités culturelles
- Respect de la discipline durant les services
- assurance responsabilité civile souscrite par la commune
- Les enfants doivent être couverts par une assurance extra-scolaire.

Adopté à l'unanimité

❖ **Débat sur le devenir de la Licence IV**

Un historique est fait sur l'achat de la licence IV détenu par la commune et de son utilisation.

Discussion sur les conditions et effets d'une mise à disposition ou vente de cette licence IV.

2 propositions sont soumises au vote :

1) Mise à disposition pour l'euro symbolique au multi services « chez le p'tit gaulois » avec convention d'encadrement

2) Exploitation de la licence IV par le Comité des fêtes qui doit être créé.

La proposition 1 est adoptée à l'unanimité.

❖ **Projet de règlement intérieur du conseil municipal**

Il est rappelé que la collectivité doit établir son règlement intérieur dans les six mois suivant son installation. Ce règlement doit permettre au Conseil municipal, dans le respect des droits de chacun des élus, d'appliquer des mesures d'organisation interne propres à faciliter son fonctionnement.

Les termes de ce projet de règlement sont débattus et après diverses remarques, il sera modifié et présenté au vote d'un prochain conseil municipal.

❖ Questions diverses

Levée de séance à 22 h 20